



De gauche à droite : Yves Le Bouthillier, Guy Jourdain, Lorna Turnbull, Alexandre Brassard et Serge Rousselle

Place au droit!

À l'automne 2019, deux évènements d'envergure – une visite historique des juges de la Cour suprême du Canada et la première édition d'une Journée juridique – ont eu lieu à l'Université de Saint-Boniface, faisant foi d'un intérêt grandissant de l'établissement et des étudiants à l'égard du droit.

Les mesures se multiplient pour encourager les études et les carrières juridiques en français au Manitoba : l'Université de Moncton et l'Université d'Ottawa réservent chacune des places aux étudiants de l'Université de Saint-Boniface dans leur programme de baccalauréat en droit; l'Université du Manitoba offre, dans le cadre de son propre baccalauréat en droit, 30 crédits en français, et l'École de traduction de l'USB est en train de créer dix cours de traduction juridique en ligne.

LA COUR SUPRÊME DU CANADA À L'USB

En septembre, la Cour suprême du Canada quittait Ottawa pour un séjour exceptionnel d'une semaine à Winnipeg. Cette décision de siéger à l'extérieur d'Ottawa pour la première fois dans l'histoire du pays s'inscrivait dans les efforts de la Cour pour se montrer ouverte et accessible. Winnipeg a été choisie comme microcosme de la société.

Une visite organisée à l'USB, grâce à la collaboration de la Cour d'appel du Manitoba, de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) et d'autres organismes, a eu lieu dans la matinée du vendredi 27 septembre, une journée consacrée aux Premières Nations, aux Métis et aux francophones. Guy Jourdain, directeur de l'AJEFM, rappelle que « Winnipeg est un endroit privilégié qui abrite simultanément ces communautés minoritaires entre autres protégées par les articles 23 et 35 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. »

Les juges y ont été accueillis par sept étudiants particulièrement méritants et s'intéressant aux grands enjeux sociaux ou juridiques. « Nos étudiants ont eu beaucoup de chance de rencontrer les premiers magistrats du pays », a fait valoir le doyen de la Faculté des arts et la Faculté des sciences Alexandre Brassard.

chef du Manitoba, francophone et ancien de l'USB, Richard Chartier, était le président d'honneur. Au moins 70 personnes y ont participé.

La journée était aussi chargée que diversifiée et passionnante. Guy Jourdain a brièvement rappelé l'histoire des droits

« Les deux objectifs, dit Guy Jourdain, étaient de sensibiliser les étudiants à une variété de thèmes juridiques, incluant les droits linguistiques, et de leur faire connaître les diverses possibilités de carrières associées au droit. »

Ensuite, au centre étudiant Étienne-Gaboury, ont eu lieu plusieurs discours. « Ariane Freynet-Gagné, une étudiante qui s'exprimait à titre de présidente du Conseil jeunesse provincial, a ébloui l'assemblée – spécialement le juge en chef Richard Wagner – avec sa sincérité et son optimisme », a constaté Guy Jourdain.

La dimension francophone de la tournée des juges à Winnipeg a notamment été accentuée par un passage au Collège Louis-Riel et par l'audition, dans les locaux de la Cour d'appel provinciale, d'un pourvoi concernant les droits linguistiques en Colombie-Britannique.

JOURNÉE CONSACRÉE AU DROIT

L'USB et l'AJEFM ont également organisé conjointement une toute première Journée juridique le 28 octobre 2019, sur le campus. « Les gens s'intéressent de plus en plus au droit, explique Alexandre Brassard. Il faut dire qu'il y a de grands besoins dans la communauté, par exemple en droit criminel ou en droit de la famille. De plus, le Manitoba a une longue tradition en matière de défense des droits des francophones. » Le juge en

linguistiques au Canada et au Manitoba. Une personnalité formée en droit, mais travaillant dans un autre secteur, la chef d'antenne de Radio-Canada, Geneviève Murchison, a livré un témoignage sur l'utilité de ses connaissances juridiques.

« Nous avons invité des représentants de trois universités partenaires de l'USB. Les professeurs Serge Rousselle (Moncton), Yves Le Bouthillier (Ottawa), et Lorna Turnbull (Manitoba) ont répondu à l'appel. Ces éminents juristes ont présenté leurs programmes et parlé des carrières juridiques à nos étudiants », s'est réjoui le doyen.

Par ailleurs, des ateliers ont eu lieu sur le démarrage d'entreprise et les droits de la personne. Enfin, six avocats pratiquant dans des domaines variés – cabinet privé, fonction publique, entreprises, enseignement, journalisme – ont fait part de leur expérience. L'évènement s'est terminé par un 5 à 7. « C'était une première qui sera certainement renouvelée », ont tous deux affirmé Alexandre Brassard et Guy Jourdain.